

# Le Petit journal du Réseau-bio

## Les aliments bio contiendraient plus d'antioxydants

Une récente étude de chercheurs rattachés à l'Université de Californie à Davis, qui a été publiée dans l'édition du 26 février du Journal of Agricultural and Food Chemistry, démontre que les mûres et le maïs cultivés en agriculture biologique et en agriculture durable contiennent jusqu'à 58 % plus de polyphénols. Ces antioxydants naturels protègent contre certains cancers et maladies du cœur.

Les chercheurs ont comparé les niveaux totaux de polyphénols et d'acide ascorbique (vitamine C) présents dans les mûres et le maïs cultivés

biologiquement, durablement et conventionnellement. Les aliments bio ont été cultivés selon les standards des États-Unis, tandis que les produits « durables » ont été



cultivés avec des engrais synthétiques, mais sans pesticides. Les aliments ont été congelés, liophilisés ou déshydratés avant d'être analysés. Les mûres et le maïs—biologique et durable—qui furent congelés contenaient de 50 à 58 % plus de polyphénols que les mûres et le maïs cultivés conventionnellement dans des parcelles

voisines. Les aliments bio et durables avaient également un contenu plus élevé en acide ascorbique (vitamine C).



Les recherches en alimentation démontrent qu'une diète riche en antioxydants, comme les polyphénols, peut réduire les risques de cancers et de maladies du cœur.

**Source:** Université de Californie - Davis News and Information Service. La Rubrique biologique. [www.cab.qc.ca](http://www.cab.qc.ca)

Durant la relâche d'été des rencontres du Réseau-bio, Le Petit journal fera son apparition et vous informera des développements du secteur.

Si vous avez des questions, des commentaires ou des suggestions concernant Le Petit journal du Réseau-bio, communiquez avec moi. C'est avec plaisir que je recevrai vos idées et répondrai à vos questions. N'oubliez pas, c'est votre journal!

**Johanne Vary**  
Agronome  
(819) 475-8403  
[johanne.vary@agr.gov.qc.ca](mailto:johanne.vary@agr.gov.qc.ca)

### SOMMAIRE

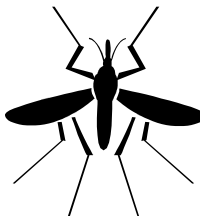
- Les antioxydants et les aliments biologiques
- Le virus du Nil et le bio
- Quelques statistiques
- Des nouveaux bio-pesticides
- Des dates importantes.

## Le virus du Nil

Voici les derniers développements au sujet du virus du Nil et d'une éventuelle application d'un insecticide pour contrôler les populations de moustiques. Un plan d'intervention est sur le point d'être déposé à l'Assemblée nationale. C'est le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) qui chapeaute

le dossier. C'est donc lui qui coordonne et dirige tout le plan d'intervention (le plan devrait être disponible sous peu sur leur site Internet au [www.msss.gouv.qc.ca](http://www.msss.gouv.qc.ca)).

Le MSSS a formé un comité interministériel composé d'inter-

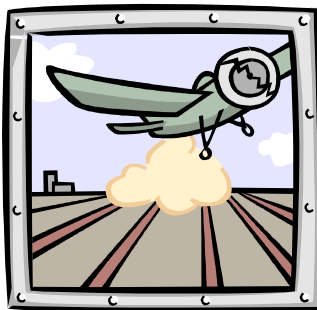


venants du ministère de l'Environnement, du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, du ministère des Affaires municipales et de la métropole et de la Société de la Faune et des Parcs du Québec. Ce comité a été consulté pour l'élaboration

(Suite de la page 1)

du plan d'intervention et sera consulté à **toutes** les étapes de sa mise en application.

En gros, le plan d'intervention a été élaboré par étapes et de façon graduée, la première étape étant la surveillance et l'évaluation de la situation en continu au cours de l'été avec un suivi des populations de moustiques, de chevaux et de corvidés. Le plan préconise les méthodes de **prévention**; en tout premier lieu, les façons que peut utiliser la population pour prévenir et se protéger. Ensuite, s'il est jugé nécessaire, toujours sous la consultation du comité interministériel, il pourra y avoir application **localisée** d'un larvicide pour contrôler les populations de larves



(exemple: *B.t.*). Si une telle application est jugée nécessaire, elle sera faite de façon localisée en évitant, dans la mesure du possible, tous les risques pour l'environnement et la population. En dernier, et seulement en dernier recours, il pourrait y avoir application d'un insecticide de synthèse. Encore une fois l'application ne se ferait pas de façon massive mais de façon localisée. Avant le passage, à chacune des étapes du

plan d'intervention, le comité interministériel est consulté. L'application de produits chimiques est seulement une méthode de lutte envisagée s'il est démontré qu'elle s'avère nécessaire. À toutes les étapes, l'impact

sur la santé publique, l'environnement et l'économie sera évalué. On espère ne pas devoir se rendre jusqu'à l'application d'insecticide chimique de synthèse.

Le but de ce message n'est pas d'alarmer les producteurs, entre autres ceux certifiés biologiques, et encore moins la population, mais plutôt de mettre fin aux rumeurs qui courent concernant la possibilité d'une application massive d'un insecticide au cours de la prochaine saison. Nous vous tiendrons au courant des développements dès que nous aurons de nouveaux éléments pertinents à vous communiquer.

Source: Nicolas Turgeon, biologiste-agronome MAPAQ Québec

## LE CENTRE-DU-QUÉBEC ET L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE...

### SAVIEZ-VOUS QUE...

#1 Le Centre-du-Québec est la région où se trouvent le plus de producteurs laitiers certifiés biologiques.

#1 Le Centre-du-Québec a aussi le plus grand nombre de producteurs de bœuf biologique.

#1 Le plus grand nombre de producteurs de petits fruits biologiques se retrouve au Centre-du-Québec.

#1 Le Centre-du-Québec est ex aequo avec les régions Chaudière-Appalaches et Montérégie en ce qui a trait au plus grand nombre de producteurs de grandes cultures biologiques.

Le Centre-du-Québec est la deuxième région où il y a le plus de producteurs acéricoles biologiques.

La région Centre-du-Québec est classée deuxième pour ce qui est du plus grand nombre de producteurs certifiés biologiques avec 118 producteurs. La première région est Chaudière-Appalaches, avec 250 producteurs bio.

Références: Les répondants en agriculture biologique du MAPAQ



### DES NOUVEAUX BIOPESTICIDES

BIOPROTEC CAF, homologué, ravageur: larve de lépidoptère

BIOPROTEC ÉCO, homologué, ravageur: larve de lépidoptère

BIOPROTEC 3P, homologué en 2004, ravageur: larve de lépidoptère

LIMAX, homologué hiver 2004, ravageurs: limaces et escargots.



**À RETENIR**  
**1,2,3 BIO, 2<sup>e</sup> édition**  
**Jeudi, 14 août 2003**

**JOHANNE VARY, AGRONOME**

CENTRE DE SERVICES AGRICOLES DE DRUMMONDVILLE  
CONSEILLÈRE EN DÉVELOPPEMENT AGROALIMENTAIRE  
RÉPONDANTE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE  
CENTRE-DU-QUÉBEC  
(819) 475-8403

johanne.vary@agr.gouv.qc.ca

Agriculture, Pêcheries  
et Alimentation

Québec